

MÉMOIRE

Présenté dans le cadre de la Commission ministérielle
sur l'avenir de l'agriculture et de
l'agroalimentaire québécois



REGROUPEMENT
ACTION JEUNESSE 02

LE FORUM JEUNESSE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
2155 rue de la Peltrie, Jonquière, G8A 2A1

Présenté par : *Patrick Déry, administrateur*
Jean Morency, administrateur
Pierre-Luc Bouchard, agent de développement

Mai 2007

Préambule

Le Regroupement Action Jeunesse (RAJ) est le Forum jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sa mission est d'assurer démocratiquement la prise en charge et la promotion des intérêts jeunesse au niveau local, régional et provincial en collaboration avec le milieu. Ses actions visent les jeunes de 12-35 ans.

Le RAJ agit comme conseiller en matière jeunesse auprès de la Conférence Régionale des Élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du gouvernement du Québec. Il a comme mandat de favoriser la représentation des jeunes en région et de supporter des projets jeunesse structurants, à l'aide d'un fonds d'investissement régionalisé.

Le RAJ, c'est 19 jeunes bénévoles impliqués directement dans leur milieu et représentent les jeunes de l'ensemble du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est également une équipe de travail qui contribue au dynamisme et à la concertation du milieu jeunesse régional.

Mise en contexte

L'agriculture au Québec a subi de profondes transformations depuis les 30 dernières années. Elle est plus productive, plus mécanisée et ne vise plus uniquement le marché québécois. Elle demeure toutefois un moteur économique important pour plusieurs régions du Québec, dont celle que nous représentons, le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans cette région, comme dans plusieurs régions du Québec, nous vivons une problématique de relève, autant au niveau de la main-d'œuvre que de la relève en entreprise agricole (de moins en moins d'entrepreneurs). Ce phénomène, relié à la concentration des activités de transformation et de distribution, autant en terme de propriété qu'en terme géographique (centralisation de la production), pousse la région à revoir son approche agricole et surtout sa manière d'entrevoir l'avenir de l'agriculture.

La mondialisation exerce en ce sens une pression constante sur le monde agricole. Les négociations à l'OMC laissent entrevoir une possible ouverture des frontières. Ainsi, l'abolition des tarifs douaniers aurait pour effet de mettre en péril les productions locales qui représentent une place importante dans le paysage agricole des régions du Québec.

Ces changements profonds exigent de la part de tous les acteurs, une prise de conscience de ces nouveaux contextes, afin de dégager une réelle vision d'avenir de l'agriculture pour le Québec et ses régions. C'est en ce sens que nous orienterons notre propos.

Loin de faire une déclinaison exhaustive de tous les éléments qui touchent les jeunes, nous avons ciblé quelques éléments qui sont incontournables pour les travaux de la Commission.

Une vision de l'agriculture du Québec et de ses régions

Le RAJ croit à la démarche initiée par la Commission. Le fait de consulter les divers intervenants donnera une vision globale de la situation de l'agriculture au Québec. D'ailleurs, il nous semble essentiel de dégager une réelle vision d'avenir comprenant des recommandations à court terme. Par contre, il nous apparaît fondamental de définir un horizon de développement sur une période de vingt ans. C'est pourquoi nous croyons qu'il faut adopter une approche prospective face à l'agriculture et l'agroalimentaire au Québec. Cette approche permet de rompre avec les mesures « curatives » ou ponctuelles et vise à initier une démarche pour prévoir et prévenir les obstacles au développement de l'agriculture et par le fait même, mieux la planifier et mieux résoudre les problèmes en cours de route.

D'autre part, l'agriculture représente souvent une grande partie des activités économiques des régions du Québec et c'est sur ce point fondamental qu'il faut recentrer le débat sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire. C'est pourquoi nous croyons qu'il faut combattre l'idée qu'il y a opposition entre les régions centrales et les régions périphériques. Ce clivage, véhiculé notamment par les médias, est malsain pour les enjeux agricoles des prochaines années. Une campagne de valorisation de l'ensemble du territoire québécois doit transcender toute vision à long terme de l'agriculture québécoise. En d'autres termes, toute politique d'occupation du territoire doit s'accompagner d'une campagne de valorisation du territoire. L'agriculture et l'agroalimentaire sont donc interpellés par cet enjeu.

L'agriculture comme moteur de l'occupation du territoire

L'agriculture sert entre autres à combler les besoins de base de la population. Toutefois, l'agriculture représente souvent les assises économiques de bases pour le développement économique des communautés. En effet, ce n'est pas un cliché de dire que l'agriculture est présente au Québec davantage en région que dans les grands centres. C'est pourquoi elle a été et est encore aujourd'hui, un puissant moteur pour l'occupation du territoire québécois. Ces agriculteurs représentent un tissu entrepreneurial fondamental pour les régions. Ceux-ci doivent mieux comprendre ce rôle et surtout le potentiel de diversification économique qu'ils peuvent insuffler à leur région et à leur communauté.

Malheureusement, on assiste à une diminution du nombre d'agriculteurs et du nombre d'entreprises agricoles dans les régions périphériques. Ce phénomène tend à dévitaliser certaines municipalités et certaines régions où l'économie est moins diversifiée. Bien sûr, les facteurs externes tels que les conditions du marché, l'endettement, les exigences environnementales sont autant de facteurs qui favorisent cette concentration. Par contre, il faut trouver des moyens concrets et simples pour stabiliser dans un premier temps le nombre d'entreprises agricoles, pour ensuite, par la diversification de la production, en augmenter le nombre.

La diversification de la production est selon nous au cœur de toute occupation durable du territoire québécois. De plus, nous voyons dans l'approche actuelle de production agricole de type industriel quelque chose de malsain, et ce, à deux niveaux. D'abord, il faut constater que la production agricole a passablement augmenté au cours des dernières années dû à des rendements qui se sont accrus. Par contre, durant la même période, le nombre de fermes a diminué de façon substantielle et l'endettement de celles-ci s'est grandement accentué, ce qui selon nous représente une dynamique peu soutenable à court terme. Le Québec a donc tout intérêt à diversifier sa production. L'autre niveau est que cette hausse de la production se fait souvent au détriment de la variété des produits. Cette uniformisation de la production a pour effet de rendre l'accès aux marchés de plus en plus difficile aux petits producteurs et petits transformateurs, en plus de favoriser les oligopoles dans les secteurs de la distribution et du détail.

Enfin, il est inquiétant de constater que les produits agricoles doivent parcourir beaucoup de distance avant de revenir sur la table des consommateurs. Souvent, le lieu de production est plus près des consommateurs que le lieu de transformation. Dans le cas du SLSJ, il est anormal que le lait, pour ne nommer que cet exemple, soit transporté de l'autre côté de la Réserve faunique des Laurentides, pour revenir transformé. En transformant les produits agricoles plus près de leurs lieux de production, cela dynamise les économies locales et régionales, ce qui contribue à une meilleure occupation du territoire et des régions plus fortes économiquement. À cela il faut ajouter la réduction des gaz à effets de serre reliés aux transports, un élément non négligeable dans le contexte actuel.

Trouver des moyens concrets pour encourager et faciliter la relève agricole

Un problème majeur qui touche les jeunes est la difficulté à démarrer ou reprendre une entreprise agricole. Bien sûr, les aspects monétaires et financiers arrivent en tête de liste de ce problème. L'importance des investissements rend presque impossible à un jeune non apparenté au milieu agricole, et très difficile pour un jeune apparenté, de se lancer dans ce type de production. Il apparaît donc clair que pour favoriser la création et la reprise d'entreprises agricoles, des mécanismes fiscaux ou économiques doivent être instaurés à court et moyen termes pour ces nouveaux entrepreneurs. De tels mécanismes existent. Par contre, ils n'aident souvent que de façon ponctuelle. Ce que nous proposons, c'est que ces mécanismes d'aide doivent s'échelonner sur plus d'une année, afin de mieux implanter ces nouvelles entreprises ou pour mieux soutenir les releveurs.

Une autre idée qui nous semble intéressante est celle de favoriser les partenariats entre les agriculteurs existants et les jeunes entrepreneurs qui désirent se lancer dans une production agricole. L'accès à la propriété pour les jeunes est quelque chose de difficile, elle l'est encore plus dans le cadre de l'accession à la propriété terrienne. Nous croyons qu'il faudrait soutenir les agriculteurs lorsqu'ils décident par exemple d'aider de jeunes entrepreneurs en leur louant à long terme une

partie de terre inutilisée ou des bâtiments agricoles inexploités. Ces mesures peuvent être fiscales, économiques ou autres et devraient selon nous être accessibles aux producteurs qui se lancent dans la production à temps plein ou partiel, que cette relève soit apparentée ou non. Cette idée facilitera l'accès à la terre et la création d'entreprises agricoles, tout en diversifiant la production et en occupant mieux le territoire.

Stimuler la mise en marché des produits de la ferme

Dans un dernier temps, nous croyons qu'il est très important de valoriser les produits du terroir et les modes de production moins industriels. Pour y arriver, la création d'agences régionales de mise en marché est une avenue porteuse et pourrait aider concrètement les petits producteurs à percer les marchés régionaux et nationaux plus facilement. Le mode coopératif est sans doute intéressant pour y parvenir. Des éléments touchant le marketing, le développement de créneaux particuliers et le développement de produits pourraient être au cœur des mandats de ces agences. Puisqu'il est difficile de percer les murailles des grandes bannières de l'alimentation, ces agences pourraient aussi en faciliter l'accès à des producteurs devant donner la majorité de leur temps à leur production.

Propositions à la Commission

1- Pour une réelle vision de l'agriculture au Québec et dans ses régions

Au-delà des impératifs économiques, il est primordial de faire une réflexion sur les enjeux agricoles sur un horizon d'au moins une vingtaine d'années. Nous croyons que les enjeux globaux tels que le manque de relève, la mondialisation des marchés, les problèmes environnementaux et énergétiques, confrontent la collectivité québécoise. Nous croyons fortement en la mobilisation de l'ensemble des intervenants dans l'élaboration d'une vision à long terme. Ainsi, des mécanismes pour prévenir ou amoindrir les crises pourront être mis en place comme par exemple des comités de vigies.

2- Faciliter l'accès à la terre pour la relève

De puissants freins limitent les jeunes intéressés par l'agriculture. Par contre, nous croyons que des initiatives simples peuvent briser cette dynamique, et ce, autant pour la relève apparentée que la relève non apparentée. Il s'agit d'encourager (par des mesures fiscales et économiques à moyen et long terme) les partenariats entre les agriculteurs existants et les jeunes entrepreneurs voulant se lancer dans une production agricole.

Ce type de partenariat favoriserait le développement de productions originales. Cela encouragerait également la remise en production d'une partie de terres inexploitées ainsi que le patrimoine bâti laissé vacant par la diminution du nombre de producteurs. Ceci permettrait aux jeunes entrepreneurs d'avoir accès à des espaces de productions, car les exigences, notamment en terme de mise de fonds, seraient amoindries.

3- Des outils pour reconquérir la mise en marché

Les producteurs agricoles et agroalimentaires sont souvent pris au dépourvu face à la mise en marché de leurs produits. La production occupant la majeure partie de leur temps et les ressources financières étant insuffisantes pour l'embauche de personnel compétent pour faire la mise en marché, peuvent expliquer en partie cette situation. C'est pourquoi nous croyons que la mise en place d'agences de mises en marché régionales stimulerait la diversification de la production, mais également l'économie des régions. Ces agences, en marge de l'appareil étatique, devraient être régionalisées et leurs mandats devraient être adaptés aux besoins des régions et des localités.